

PAROISSE SAINT LÉGER EN SAINT MAIXENTAIS
Dimanche 20 septembre 2020 – 25^{ème} T.O. – Année A

« Ton regard est-il mauvais parce que moi, je suis bon ? »
(Mt 20,15) dit Jésus.

La parabole peut surprendre au premier abord. Comment est-ce possible que quelqu'un qui a travaillé tout le jour se voit remettre le même salaire que celui qui n'a travaillé qu'une heure ? C'est le premier regard que porte le travailleur de toute la journée sur la situation. Or, Jésus met l'accent ailleurs. En effet, d'un point de vue de la justice, il rappelle à celui qui a travaillé dès la première heure que le salaire était bien convenu entre lui et le maître. Il a reçu ce qui était juste, puisqu'il a reçu ce qui était convenu : « **Mon ami, je ne suis pas injuste envers toi. N'as-tu pas été d'accord avec moi pour un denier ?** » (Mt 20,13).

Cependant, rien n'empêche le maître d'être généreux, et donc d'aller au-delà de la stricte justice : « **Je veux donner au dernier venu autant qu'à toi : n'ai-je pas le droit de faire ce que je veux de mes biens ? Ou alors ton regard est-il mauvais parce que moi, je suis bon ?** » (Mt 20,14-15).

Pourquoi devrait-il restreindre sa générosité envers quelqu'un, alors qu'il a été juste avec un autre ? Notre monde transforme la justice en égalitarisme, ce qui n'est pas la même chose, et ce qui conduit à faire passer le maître généreux pour un homme injuste. Ce qui est un comble ! Jésus invite ainsi le travailleur de la première heure à voir la générosité de son maître et non à comparer sa situation avec le travailleur de la dernière heure, d'autant plus que lui-même fut partie intégrante de la décision de son salaire, puisqu'il a reçu ce qui avait été conclu entre lui et son maître.

Ainsi, Jésus n'est pas injuste. En effet, que peut prétendre l'homme en termes de justice devant Dieu ? **Il est, au contraire, généreux, et même il abuse de sa générosité, car elle est sans compter, elle est surabondante.** De fait, qui sont les travailleurs de la dernière heure ? N'est-ce pas chacun de nous ? Ne sommes-nous pas rétribués au-delà de ce que nous méritons ? Le péché, qui est la rupture d'amour avec Dieu, est notre travail, un travail qui sabote le travail du maître et qui par conséquent ne mérite, non seulement, aucune rétribution mais demande plutôt une amende. Or, le Fils de Dieu fait homme, Jésus, va lui-même accomplir le travail pour réparer ce que le péché a détruit. Il va rendre juste l'homme en payant le prix par le don de sa vie. Plus encore, il va donner à l'homme d'être l'un des travailleurs de la vigne du Seigneur. Quelle que soit d'ailleurs l'heure de l'embauche, il recevra, non pas ce que réclame la justice, mais ce que le cœur du maître a décidé de donner, à savoir la surabondance de sa Miséricorde divine. Autrement dit, sans le salut apporté par Jésus sur la Croix, nous ne pouvons même pas prétendre travailler à la vigne du Seigneur et, du coup, ne rien réclamer comme rétribution. De fait, qui appelle au travail ? N'est-ce pas le maître ? Ce n'est pas l'ouvrier.

C'est bien le maître qui part pour embaucher et non pas l'ouvrier qui vient à la rencontre du maître pour se faire embaucher. Ainsi, Dieu donne en surabondance la générosité de son amour, laquelle devient la Miséricorde divine, afin que l'homme, non seulement, soit rétabli dans la justice originelle, mais, bien plus, soit élevé dans le sein de Dieu pour partager son éternité.

La Vierge Marie et tous les saints se sont considérés comme les ouvriers de la dernière heure, ayant bien conscience que la largesse infinie de la rétribution de la Miséricorde divine reçue pour leur humble travail à la vigne du Seigneur n'est sans aucune commune mesure avec ce que réclamait la seule justice divine.

Abbé Thierry DELUMEAU

Semaine du 19 au 27 septembre 2020

Tous les jours, *Chapelet à 17h30 à l'Abbatiale (dimanches et jours fériés compris)*

Samedi	19 sept.	10h00 11h30 18h30	Rentrée au catéchisme à l'Abbatiale Baptême à l'Abbatiale de Mathys COLLIN Messe à Augé
25 ^{ème} Dimanche du T.O.	20 sept.	9h30 9h30-10h30 10h30	Messe au Monastère de Pié Foulard Adoration et confessions individuelles Messe à l'Abbatiale, avec Première Communion des enfants, puis baptêmes de : Ethan GILLES et Téa BREAVOINE
Mardi	22 sept.	18h00	Pas de messe
Mercredi	23 sept.	18h00	Pas de messe
Jeudi	24 sept.	18h00	Messe à l'Oratoire de l'Abbatiale
Vendredi	25 sept.	9h00 9h30-10h00	Messe à l'Oratoire de l'Abbatiale Adorations et confessions individuelles
Samedi	26 sept.	18h30	Messe à Exoudun
26 ^{ème} Dimanche du T.O.	27 sept.	9h00 9h30 9h30-10h30 10h30	Messe en la forme extraordinaire à l'Abbatiale Messe au Monastère de Pié Foulard Adoration et confessions individuelles Messe à l'Abbatiale, avec Première Communion de deux adultes, suivie des baptêmes de : Thimothé GROSSI, Jules JARRY et Lyam CLÉMENT

Messes du samedi soir à 18h30 en octobre :

le 3 à la Mothe-Saint-Héray – le 10 à Pamproux – le 17 à l'Abbatiale
le 24 à Exoudun et le 31 à 18 h : messe anticipée de la Toussaint à Augé